

Haut-parleurs polyvalents à 2 voies pour l'intérieur et l'extérieur



Contenu de l'emballage

- Haut-parleurs à 2 voies pour l'intérieur et l'extérieur (2)
- Supports de fixation (2)
- Boutons (4)
- Vis de montage (8)
- Pastilles adhésives pour supports de fixation (4)
- Pieds adhésifs pour haut-parleurs (8)

Installation des haut-parleurs

Installation des supports (optionnelle)

Il est possible de positionner les haut-parleurs sur des supports muraux pour les placer sur le mur.

Remarque : Si les haut-parleurs sont placés sur une étagère ou une autre surface, fixer les pieds adhésifs fournis sous chaque haut-parleur.

- 1 Fixer les supports muraux sur le mur où seront placés les haut-parleurs. Si l'emplacement dispose de montants muraux, il est possible d'utiliser les vis à bois fournies. Si l'emplacement est fixé directement à la cloison sèche (plaque de plâtre ou tout autre matériau), utiliser des chevilles (non fournies).
- 2 Fixer les pastilles adhésives des supports de fixation (fournies) à l'intérieur des supports pour protéger les trous de vis du support.
- 3 Glisser un haut-parleur dans chaque support de montage.
- 4 Aligner les orifices pour les vis (un en haut et un en bas), puis visser un bouton dans chaque orifice pour fixer le haut-parleur sur le support. Il est possible de desserrer le bouton pour régler l'orientation des haut-parleurs.

Connexion des haut-parleurs

Pour des performances optimales, les câbles des haut-parleurs doivent être correctement connectés. Chaque câble bifilaire est doté d'un repère distinctif pour faciliter la bonne connexion. Un côté est marqué d'une bande colorée, une nervure en relief ou un fil d'une couleur différente. Utiliser le côté marqué pour la connexion à la borne rouge.

- 1 Connecter les bornes rouges des haut-parleurs aux bornes rouges (+) de l'amplificateur.
- 2 Connecter les bornes noires des haut-parleurs aux bornes noires (-) de l'amplificateur.

Pour vérifier les connexions :

- 1 Régler l'amplificateur sur **MONO** et placer les haut-parleurs à proximité l'un de l'autre.
- 2 Régler la commande de balance afin que le son ne passe que par un seul haut-parleur.
- 3 Écouter les graves et régler la balance afin que le son provienne des deux haut-parleurs. Si le niveau des graves diminue lorsque les deux haut-parleurs fonctionnent c'est que la connexion de l'un des deux haut-parleurs est incorrecte, et les bornes positives (+) et négatives (-) des câbles des haut-parleurs doivent être inversés.

Réglage du volume

- Dès qu'une distorsion du son est perceptible il faut diminuer le volume. Il suffit de quelques secondes pour que les haut-parleurs soient irrémédiablement endommagés. Une distorsion signifie que l'amplificateur ou le haut-parleur a atteint la limite de ses capacités. Ne pas ignorer une distorsion simplement parce que la commande du volume n'est pas au maximum. La plupart des amplificateurs atteignent leur puissance maximale quand la commande du volume est réglée à la moitié de son potentiel. L'utilisation de la force sonore, de l'amplification des graves ou des aigus, ou d'un égalisateur peuvent produire la pleine puissance, même avec des réglages bas, aussi la distorsion est le seul véritable signe de dommages imminents.
- Pratiquement n'importe quel haut-parleur peut être utilisé avec un amplificateur, mais la plupart des haut-parleurs peuvent être endommagés par n'importe quel amplificateur (quelle que soit la puissance nominale de chacun d'entre eux). Les recommandations de puissance de Dynex ne sont exactes que si les suppositions relatives à l'amplificateur, le type de musique et les conditions d'utilisations sont correctes. Et surtout, il est supposé que le volume ne sera jamais réglé au-delà du seuil de distorsion.

Agencement des haut-parleurs

Les performances de ces nouveaux haut-parleurs de Dynex, comme celles de tout système haut de gamme, dépendent en partie de leur agencement dans la pièce d'écoute.

Prendre en compte les conseils suivants lors du choix de l'emplacement des haut-parleurs :

- Placer les haut-parleurs afin qu'ils soient tournés vers la zone d'écoute. Idéalement, les grilles frontales (l'avant des haut-parleurs) devraient être « orientées » vers les oreilles.
- Si les haut-parleurs sont installés à l'extérieur, choisir un emplacement qui fait face à la zone d'écoute, protégé de la pluie ou de la neige et abrité de la lumière directe du soleil.

Entretien des haut-parleurs

- Préserver la finition des haut-parleurs en essuyant la surface avec un chiffon humide.
- Pour nettoyer les grilles, il est possible de passer un aspirateur ou de les tapoter délicatement.

Spécifications

Conception.....	Résistant aux intempéries, 2 voies
Haut-parleur de graves.....	4 po (10 cm) dynamique avec cône en polypropylène
Haut-parleur d'aigus	2 po (5 cm) cône en polycarbonate
Impédance	Nominale de 8 ohms
Efficacité.....	84 dB à 1 W - 1 m
Réponse en fréquence	90 Hz à 20 kHz
Puissance de l'amplificateur* (min./max.)	5 à 40 W
Boîtier.....	Polystyrène moulé (supports de fixation inclus)
Poids net du produit	2,09 lb (0,95 kg)
avec le support	2,32 lb (1,05 kg)
Dimensions du produit	7,4 × 4,6 × 4,3 po (H × L × P) (18,7 cm × 11,7 cm × 11 cm)
avec le support	8,6 × 4,6 × 5,3 (H × L × P) (21,9 cm × 11,7 cm × 13,6 cm)

* Les recommandations de puissance sont fondées sur un volume d'amplificateur inférieur au seuil de distorsion audible du son.

Garantie limitée de 90 jours

Pour le texte complet de la garantie, allez sur le site www.dynexproducts.com.

Pour contacter Dynex :

Pour le service à la clientèle, appelez le 800-305-2204 www.dynexproducts.com

© 2011 BBY Solutions, Inc., tous droits réservés. DYNEX est une marque de commerce de BBY Solutions Inc., déposée dans certains pays. Tous les autres produits et noms de marques sont des marques de commerce appartenant à leurs propriétaires respectifs.

Garantie limitée de 90 jours

Dynex Products (« Dynex ») garantit au premier acheteur de ce produit neuf (« Produit »), qu'il est exempt de défauts de fabrication et de main-d'œuvre à l'origine, pour une période de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date d'achat du Produit (« Période de garantie »). Ce Produit doit avoir été acheté chez un revendeur agréé des produits de la marque Dynex et emballé avec cette déclaration de garantie. Cette garantie ne couvre pas les Produits remis à neuf. Les conditions de la présente garantie s'appliquent à tout Produit pour lequel Dynex est notifié, pendant la Période de garantie, d'un vice couvert par cette garantie qui nécessite une réparation.

Quelle est la durée de la couverture?

La Période de garantie dure un an (365 jours) à compter de la date d'achat de ce Produit. La date d'achat est imprimée sur le reçu fourni avec le Produit.

Que couvre cette garantie?

Pendant la Période de garantie, si un vice de matériau ou de main-d'œuvre d'origine est détecté sur le Produit par un service de réparation agréé par Dynex ou le personnel du magasin, Dynex (à sa seule discrétion) : (1) réparera le Produit en utilisant des pièces détachées neuves ou remises à neuf; ou (2) remplacera le Produit par un produit ou des pièces neuves ou remises à neuf de qualité comparable. Les produits et pièces remplacés au titre de cette garantie deviennent la propriété de Dynex et ne sont pas retournés à l'acheteur. Si les Produits ou pièces nécessitent une réparation après l'expiration de la Période de garantie, l'acheteur devra payer tous les frais de main-d'œuvre et les pièces. Cette garantie reste en vigueur tant que l'acheteur reste propriétaire du Produit Dynex pendant la Période de garantie. La garantie prend fin si le Produit est revendu ou transféré d'une quelconque façon que ce soit à tout autre propriétaire.

Comment obtenir une réparation sous garantie?

Si le Produit a été acheté chez un détaillant, le rapporter accompagné du reçu original chez ce détaillant. Prendre soin de remettre le Produit dans son emballage d'origine ou dans un emballage qui procure la même qualité de protection que celui d'origine. Si le Produit a été acheté en ligne, l'expédier accompagné du reçu original à l'adresse

indiquée sur le site Web. Prendre soin de remettre le Produit dans son emballage d'origine ou dans un emballage qui procure la même qualité de protection que celui d'origine.

Pour obtenir le service de la garantie à domicile pour un téléviseur avec écran de 30 po ou plus, appeler le 1-888-BESTBUY. L'assistance technique établira un diagnostic et corrigera le problème au téléphone ou enverra un technicien agréé par Dynex pour la réparation à domicile. Dans le cas où le technicien agréé par Dynex ne peut réparer l'appareil lors du premier appel, un téléviseur Dynex (aux dimensions et avec les caractéristiques déterminées par Dynex) sera prêté gratuitement en remplacement pendant la durée de réparation et de retour du téléviseur. Cette dernière possibilité n'est offerte qu'aux acheteurs de téléviseurs Dynex qui résident aux États-Unis.

Où cette garantie s'applique-t-elle?

Cette garantie ne s'applique qu'à l'acheteur original du Produit aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

Ce qui n'est pas couvert par cette garantie limitée

La présente garantie ne couvre pas :

- la formation du client;
- l'installation;
- les réglages de configuration;
- les dommages esthétiques;
- les dommages résultants de catastrophes naturelles telles que la foudre;
- les accidents;
- une utilisation inadaptée;
- une manipulation abusive;
- la négligence;
- une utilisation commerciale;
- la modification de tout ou partie du Produit, y compris l'antenne;
- un écran plasma endommagé par les images fixes (sans mouvement) qui restent affichées pendant de longues périodes (rémanentes).

La présente garantie ne couvre pas non plus :

- les dommages ayant pour origine une utilisation ou une maintenance défectueuse;
- la connexion à une source électrique dont la tension est inadéquate;

- toute réparation effectuée par quiconque autre qu'un service de réparation agréé par Dynex pour la réparation du Produit;
- les produits vendus en l'état ou hors service;
- les consommables tels que les fusibles ou les piles;
- les produits dont le numéro de série usine a été altéré ou enlevé.

LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT, TELS QU'OFFERTS PAR LA PRÉSENTE GARANTIE, CONSTITUENT LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR. DYNEX NE SAURAIT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, RÉSULTANT DE L'INEXÉCUTION D'UNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE SUR CE PRODUIT, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LA PERTE DE DONNÉES, L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE PRODUIT, L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ OU LA PERTE DE PROFITS. DYNEX PRODUCTS N'OCTROIE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE RELATIVE À CE PRODUIT; TOUTES LES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES POUR CE PRODUIT, Y COMPRIS MAIS SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, SONT LIMITÉES À LA PÉRIODE DE GARANTIE APPLICABLE TELLE QUE DÉCRITE CI-DESSUS ET AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE NE S'APPLIQUERA APRÈS LA PÉRIODE DE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS ET PROVINCES NE RECONNAISSENT PAS LES LIMITATIONS DE LA DURÉE DE VALIDITÉ DES GARANTIES IMPLICITES. PAR CONSÉQUENT, LES LIMITATIONS SUSMENTIONNÉES PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À L'ACHETEUR ORIGINAL. LA PRÉSENTE GARANTIE DONNE À L'ACHETEUR DES GARANTIES JURIDIQUES SPÉCIFIQUES; IL PEUT AUSSI BÉNÉFICIER D'AUTRES GARANTIES QUI VARIENT D'UN ÉTAT OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.